



Edito

La rentrée en chantiers

Retraites, le sujet n'est pas clos !

Dans un calendrier contraint, la journée de grèves et de manifestations du 10 sur les retraites a été une première étape. Le mécontentement de la majorité de la population et son inquiétude face à la réforme des retraites imposée sont bien réels.

Le gouvernement veut clore rapidement le sujet... C'est une faute : la question d'un financement durable du système de retraites par répartition suppose de prendre en compte tous les paramètres. Ce sont le chômage et la faiblesse des salaires qui pénalisent lourdement le financement des retraites. Cette réforme n'est ni juste, ni équitable. Elle s'inscrit dans le prolongement de la réforme Fillon de 2010 que nous avons combattue. A la FSU, nous refuserons tout allongement de la durée de cotisation et ses corollaires : reculer l'âge de départ à la retraite et subir une nouvelle baisse du niveau des pensions. Nous n'accepterons pas que les salariés et les retraités contribuent plus, quand les entreprises au final ne participeront pas à l'effort de financement. Nous n'acceptons pas une réforme anti-jeunes qui refuse de prendre en compte le recul de l'accès à un emploi stable, ou l'augmentation de la durée des études comme nous le revendiquons.

Dans la Fonction publique, beaucoup de sujets restent à traiter : l'aménagement des fins de carrière, la situation des femmes, celle des fonctionnaires polypensionnés... Il faudra donc pour-

suivre les débats engagés avec les salariés, les retraités et les jeunes : pour proposer des alternatives intégrant la réalité du travail et la nécessité de trouver des ressources nouvelles, en améliorant le pouvoir d'achat et en créant des emplois, en faisant cotiser les revenus financiers.

L'éducation au cœur des enjeux

Quel bilan : un verre à moitié plein ou à moitié vide ? Conformément aux engagements de campagne, la priorité à l'éducation nationale est mise en œuvre à travers la fin du « un sur deux », l'augmentation des recrutements, et la priorité à l'école primaire.

La saignée budgétaire n'a pas touché l'éducation, contrairement à d'autres ministères. Pour autant, la première rentrée Peillon s'annonce difficile et décevante : l'école est exsangue (crise de recrutement et créations de postes pas à la hauteur).

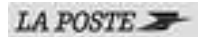
S'il existe une volonté de rompre avec les politiques précédentes, des besoins importants subsistent. La crise des recrutements est profonde. Force est de constater que les personnels tardent à percevoir les améliorations promises par la refondation. La réforme des rythmes scolaires, mal ficelée, qui se met en place dans un quart des écoles seulement est contestée par nombre d'enseignants et de municipalités.

Une réécriture du décret doit garantir la prise en compte de l'avis des conseils d'école, les possibilités de dérogation et une pérennisation du financement.

Car la FSU porte pour tous les élèves, comme pour tous les personnels, un projet d'école ambitieux et exigeant, articulé à un projet de société solidaire et juste.



PRESSE
DISTRIBUEE PAR



La réussite de sa mise en œuvre passe par la relance d'une véritable formation initiale et continue, articulée à une meilleure reconnaissance en termes de statuts, de missions et de rémunération des personnels.

Budget 2014 : danger pour la Fonction publique !

Les premières mesures pour le budget commencent à être connues : une nouvelle baisse des dépenses publiques avant tout. Le gouvernement reste sourd à l'appel qui lui demande de revoir l'ensemble des mesures fiscales pour les rendre justes et efficaces.

Le Premier ministre avait affirmé, lors de la Conférence sociale, que les Services publics et la Fonction publique contribuaient au développement économique durable du pays.

Nous demandons que cela se traduise dans les actes ! **La Fonction publique est un atout pour notre pays et non une charge !**

Il nous faut maintenant continuer d'intervenir, de préparer les mobilisations indispensables, en recherchant à chaque fois à réaliser l'unité d'action la plus large possible.

Il nous faut renforcer le syndicalisme. Syndiquons-nous !

Le 13 septembre 2013

Stéphane Chiarelli

Co-secrétaire de la FSU 22

Sommaire

page 1 Edito

page 2 La rentrée scolaire dans le premier 1er degré public
Elections professionnelles dans la FPT

page 3 Les contacts syndicaux dans les Côtes d'Armor

page 4 Protection Judiciaire de la jeunesse en Bretagne - la rentrée scolaire dans le second degré public

Ajustements de rentrée dans le premier degré

La dotation du ministère : zéro poste pour les Côtes d'Armor malgré les 200 élèves supplémentaires reconnus par l'administration !

Et à cette rentrée : 19 ETP (équivalent temps plein) en « ouvertures » ou aides pédagogiques pour l'année ???

Les décisions prises par M. le directeur académique lors de ce groupe de travail du 3 septembre sont pour le moins surprenantes.

Alors que, par le passé, le DASEN faisait une différence entre les postes et les aides pédagogiques, entre les supports budgétaires et le nombre de personnels, cette année, il explique la différence entre la réserve de 4,75 dont il disposait et les 20 ouvertures (ETP) qu'il a décidées par... le « surnombre » !

En bref, il nous faisait auparavant comprendre que ce n'était pas parce qu'il avait des enseignants en trop qu'il pouvait ouvrir des classes, car c'était une question de moyens accordés par le ministère...

Et, à cette rentrée, ce qui était impossible auparavant devient possible, comme quoi...

Au cours du groupe de travail "ajustements de carte scolaire" du mardi de la rentrée, le SNUipp 22 a défendu tous les dossiers qui ont été présentés (35 demandes au total).

Certaines écoles ont obtenu un moyen supplémentaire du DASEN qui a, cette année encore, effectué un saupoudrage de demi-postes. Et dans plusieurs écoles, les moyennes d'élèves par classe restent élevées faute d'une ouverture de classe.

Les ouvertures provisoires décidées pour cette rentrée ont été faites sur la base des moyennes suivantes :

- entre 29,2 et 34,5 en maternelle,
- 28 et 31,5 en élémentaire,
- entre 26,9 et 32 pour le primaire.

Et, à chaque fois, le DASEN a insisté sur le critère d'effectifs qui devaient avoir évolué sensiblement à la hausse par rapport aux prévisions (les siennes) de

carte scolaire de janvier/février dernier. Ceci pour justifier une révision de la situation, donc une ouverture éventuelle.

Malgré l'annonce du ministère en faveur de la scolarisation des moins de trois ans, ceux-ci sont encore trop souvent ignorés, ou comptés à part, par l'administration.

N'oublions pas les objectifs du Ministère qui sont à terme les 20 % d'accueil pour les enfants de 2 ans sur le plan national, alors que nous sommes déjà (trop) descendus dans les Côtes d'Armor à 27% (pour rappel, : 70% des 2 ans scolarisés par le passé dans notre département). Cela revient à dire que nous sommes au-dessus de la moyenne nationale ! Allez le dire aux directeurs qui doivent annoncer à des parents informés par les médias de la priorité accordée à la maternelle, qu'ils ne pourront pas admettre d'enfants de deux ans dans leur école...

Tous les postes et aides pédagogiques accordés seront à confirmer en carte scolaire de janvier pour la rentrée 2014 a indiqué le directeur académique.

N'insistons pas... si ça permet à plus d'écoles d'obtenir des ouvertures qu'il faudra pérenniser en 2014...

Mais cela permet aussi à la direction académique d'afficher une rentrée Peillon réussie ! Ce sont aussi les propos de certains élus proches du gouvernement qui nous font remarquer nos exagérations sur le manque de moyens constaté... Et pourtant la dotation en postes budgétaires pour les Côtes d'Armor en cette rentrée 2013 est bien de ZERO !!

En revanche, les affectations effectuées le lendemain matin, le mercredi 4 septembre, ont laissé aux délégués du personnel du SNUipp et aux collègues un goût plus qu'amer.

Une dizaine, voire une quinzaine de collègues demandent toujours une révision d'affectation. Ils ont été nommés loin de chez eux, à parfois presque 2 heures de route (rien que pour l'aller !), pour certains sur des postes spécialisés. Comment peut-on imaginer travailler sereinement dans ces conditions ?

Philippe Le Drezen

FGR-FP

Assemblée générale départementale

Mercredi 9 octobre au Lycée Renan à 9h 30

Repas de midi en commun.

Tou(te)s les syndiqué(e)s retraité(e)s sont donc invité(e)s à cette Assemblée générale !

ELECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2014

Un enjeu majeur pour la FSU

Qu'on se le dise. Oui, a FSU existe dans la Fonction Publique Territoriale (FTP).

Depuis la décentralisation (loi du 13 août 2004, acte II de la décentralisation), les personnels TOS (Techniciens et Ouvriers de Service) sont transférés aux collectivités territoriales.

L'UNATOS-FSU a dû « muter » pour s'adapter et se transformer en



SnuACTE-FSU, Syndicat National Unitaire des Agents des Collectivités Territoriales et de l'Etat. Son champ de syndicalisation s'est élargi.

Pour la FSU, cela implique d'avoir un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT). Pour avoir cette représentativité, il faudra recueillir au moins 6% des voix au niveau national, toutes collectivités confondues (conseil régionaux et généraux, mairies, communautés de

communes). Si ce pourcentage n'était pas atteint, la FSU perdrait 25% de ses droits syndicaux dans la FPT.

Le SnuACTE-FSU Bretagne souhaite se développer dans les collectivités (actuellement présent au Conseil Régional, CG 29, CG35, CCA Concarneau Cornouaille). Pour cela vous pouvez peut-être apporter votre aide.

Contactez Henri Weber, secrétaire Régional : henri.weber@snuacte.fr
06 80 84 08 83

Pour contacter les syndicats FSU des Côtes d'Armor

Voici les coordonnées des responsables départementaux, régionaux ou académiques :

Siège de la FSU 22 : 02 96 61 60 85

Co-secrétaires : Brigitte Jacob et Stéphane Chiarelli

EPA (Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive)

Gaëlle LEFEUVRE lefgael@yahoo.fr - 06 87 25 94 45

SNASUB-FSU (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques)

Claudie Le Guen

Collège Chombart de Lauwe Paimpol

claudie.le-guen@ac-rennes.fr - 06 99 57 83 20

SNCS-FSU (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)

Michèle Basseville Rennes

michele.basseville@irisa.fr - 02 99 84 72 36

Yves Le Mest Brest yves.lemest@univ-brest.fr

02 98 01 61 44

SNEP-FSU 22 (Syndicat National de l'Education Physique)

Anne Gilet et Julien Lecaer

s2-22@snepfusu.net

Section du SNEP-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

SNEPAP-FSU (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

Secrétaire régionale :

Patricia Boissonot patricia.boissonot@justice.fr

Nathalie Hervé Nathalie.Herve@justice.fr

SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements de Second degré)

Secrétaire départementale :

Brigitte Jacob Collège de Callac snest2@wanadoo.fr

02 96 33 75 47 ou 06 70 92 10 19

SNESUP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Supérieur)

Pascal Plantard pascal.plantard@univ-rennes2.fr

SNETAP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)

Secrétaire régional :

André Blanchard LEGTA Pontivy

ablanchard.snetap@sfr.fr

Secrétaire de section SNETAP-FSU lycée Kernilien :

Annie Le Bihan

annie.le-bihan@educagri.fr - 06 73 24 27 77

SNPES-PJJ (Syndicat National de l'Education Spécialisée et Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Secrétaire départemental : Julien Gentet

snpes22@gmail.com - 06 73 65 63 60

SNICS-FSU (Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé)

Secrétaire départementale :

Sylvie Bénech LP Quintin sylbenech@aol.com

06 70 66 63 38

Secrétaire départementale adjointe :

Colette Duvigneau

Collège E. Guillevic (Ploeuc) : 02 96 42 81 11

ou Collège Pier An Dall (Corlay) : 02 96 29 90 67

colette.duvigneau@ac-rennes.fr

SNUAS-FP FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique)

Secrétaire académique :

Sylvie Guyader sylvguyader@yahoo.fr

02 96 05 61 71 - 06 86 17 98 40

SNUEP-FSU (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel)

Isabelle Baron isa.baron@free.fr - 06 81 80 31 56

Vincent Aubin aubin.vincent@free.fr - 06 66 04 08 47

SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC)

Secrétaire départementale :

Marylène Le Maux snu22@snuipp.fr

Section départementale 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

02 96 61 88 24

SNUITAM-FSU (syndicat national unitaire interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer)

Co-secrétaire départementale :

Brigitte Duboc brigitte.duboc@cotes-darmor.gouv.fr

06 73 10 30 14

Co-secrétaire départemental :

Franck Huet franck.huet@cotes-darmor.gouv.fr

06 43 42 36 62

Olivier Droff

Représentant de la section SNUITAM/FSU pour l'Etablissement National des Invalides de la Marine

Olivier.Droff@enim.eu - 02 96 55 32 06

snU.pden-FSU (Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale)

Secrétaire académique :

Gil Rivière gil.riviere@ac-rennes.fr - 06 27 54 10 01

SnuACTE-FSU (Syndicat national unitaire des Agents des Collectivités Territoriales et de l'Etat)

Secrétaire régional :

Henri Weber unatos-regionbretagne@orange.fr

06 80 84 08 83

Protection judiciaire de la jeunesse : le SNPES-PJJ-FSU demande un réel changement de politique pour son administration



Bien que le thème majeur de l'appel FSU, BCGT, FO et Solidaires à la grève du 10 septembre ait été le refus de la réforme des retraites envisagée par le gouvernement socialiste, nous, personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), étions nombreux à venir aussi pour exprimer notre mécontentement face à une politique agressive contre les Services publics.

Tout juste sortis de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), nous sommes entrés dans la Modernisation de l'Action Publique (MAP).

Rien n'a changé ! Nous sommes, dans notre administration comme dans bien d'autres, confrontés à une réduction drastique des dépenses. Cela se traduit par la dégradation de nos conditions d'exercice, étant moins nombreux pour faire toujours plus.

Depuis des années, à la PJJ, nous payons un lourd tribut aux restrictions budgétaires. Pourtant, au début de l'année 2013, nous avons appris que nous allions encore devoir « Casquer ». Le 5 juillet, la nouvelle directrice de la PJJ annonçait le non-renouvellement des agents contractuels de notre administration à compter de la fin août.

Cela se traduit sur le terrain par des difficultés grandissantes pour assurer nos missions.

Tandis que la lutte contre la délinquance des mineurs est posée comme un enjeu politique, notre administration, en charge des mineurs ayant commis des actes délictueux, se voit dans l'incapacité de remplir convenablement ses missions. **Dans nombre d'hébergements - les foyers éducatifs - le nombre de professionnels est insuffisant pour assurer une prise en charge des mineurs de qualité.** Bien au contraire, les structures d'enfermement, tels que les centres fermés, bénéficient toujours de crédits de la part de nos politiques ! Pour exemple, au foyer de Rennes, quand 14 éducateurs sont prévus par les textes pour assurer la prise en charge des mineurs, les collègues se retrouvent à seulement 10 « équivalent temps plein » pour assurer leurs

missions. Bien entendu, leur professionnalisme les pousse à tirer sur la corde, multipliant les heures supplémentaires et enchaînant services de nuit et de jour.

Mais combien de temps encore pourront-ils tenir ?

Pour les « milieux ouverts », le nombre de mesure en attente est multiplié pour atteindre 77 mesures par exemple à l'Unité Educative de Milieu Ouvert (UEMO) de Saint-Malo. Et la réponse apportée à ce manque de personnel par l'administration ? Négocier avec le Parquet afin que certaines de ces mesures ne soient pas exercées !

Du coup, on n'adapte plus les moyens aux besoins mais on adapte la réponse pénale à la capacité de prise en charge de nos services. **La mission de service public n'est plus remplie.** Manque d'éducateurs et manque d'adjoints administratifs dans les services. Cela engendre des difficultés dans l'enregistrement des actes, la transmission des rapports et l'accueil des usagers. Ces manques ne sont compensés qu'en partie par une surcharge de travail pour les personnels. Encore une fois, combien de temps cela pourra-t-il durer ?

Au-delà de ces carences, nous devons toujours faire face à une Direction niant les difficultés, refusant d'établir une communication franche et directe avec les personnels. Ce comportement engendre chez nos collègues une défiance et parfois une insécurité professionnelle qui s'ajoutent aux difficultés. Nous en voulons pour exemple le déménagement de l'UEMO de St brieuc. Bien que celui-ci soit programmé, apparemment ficelé par la direction de service, nos collègues ne sont pas tenus informés des changements qui devraient intervenir dans leur environnement professionnel. C'est ainsi que l'existence même de la seule structure d'insertion des PJJ des Côtes d'Armor (mission insertion de St Brieuc) est menacée.

Malgré cela, les personnels sont tenus écartés de toute concertation. Aujourd'hui, nous réclamons un réel changement de politique pour notre administration.

Julien Gentet

Secrétaire départemental du SNPES-PJJ

SECOND DEGRE :

Non, la rentrée n'est pas « sous le signe de l'apaisement » !

Les 178 emplois supplémentaires attribués à l'Académie (130 pour les collèges et 52 pour les LGT) ne permettront malheureusement pas d'améliorer les conditions de cette rentrée 2013. En effet, les moyens nouveaux implantés dans les établissements ont été entièrement absorbés par l'augmentation des effectifs. Les prévisions calculées par la direction académique du 22 en janvier (+ 440 élèves supplémentaires) sont d'ailleurs déjà dépassées à ce moment des constats de rentrée, notamment là où le réseau privé enregistre une tendance à la baisse depuis plusieurs années. Les moyens accordés au département n'ont pas été à la hauteur des besoins. Ainsi, pour 114 élèves supplémentaires attendus dans les lycées généraux et technologiques, on ne peut que déplorer le retrait de 7 postes (ETP) ! Les lycées continuent de payer le prix fort d'une réforme contestée par la profession et sur de nombreux points, par le ministre lui-même.

Le manque de moyens et le contexte particulier (affectation de nombreux collègues stagiaires ou contractuels-admissibles) explique une rentrée parfois tendue : des classes qui demeurent très chargées, des emplois du temps remaniés au fil des affectations tardives (TZR et contractuels affectés après la rentrée, parfois sur trois établissements), une gestion contrainte des salles de classe et de la restauration, des difficultés accrues pour la vie scolaire...

**Seul, on ne peut pas grand chose...
Groupés et organisés,
on peut beaucoup.
SYNDIQUONS-NOUS
Un pour tous, tous pour un !!!**

En outre, il est inadmissible de voir se maintenir dans certains établissements un « management » oppressant : aucune lecture locale des textes de référence ne saurait être autorisée ! Le recteur s'est en effet engagé à maintenir l'attribution usuelle de toutes les heures statutaires dans l'académie. Soyez attentifs lors de la signature de vos ventilations de service (VS) !

Les conditions de travail des personnels sont plus que jamais un enjeu pour toute la profession. Il y a urgence dans l'Éducation à alléger une charge de travail croissante, à consulter les enseignants tant sur les contenus que sur l'évolution de leurs métiers, après tant de réformes dénaturant le sens de ces derniers. Le SNES-FSU a insisté auprès du ministre sur la nécessité de donner aux personnels les moyens de s'exprimer, et de prendre en compte leurs réflexions et demandes. Faisons en sorte que chacun-chacune investissent le débat sur l'Education prioritaire, les évolutions du métier et du collège, la remise à plat de la réforme du lycée.

Véritables repoussoirs auprès des étudiants, les conditions de travail et de rémunération sont au cœur des discussions que le ministre ouvre à la rentrée. La confirmation du gel du point d'indice des fonctionnaires, le peu d'empressement à défaire le lycée Chatel ou à suspendre le LPC en collège, donnent à comprendre que les évolutions attendues ne se feront pas sans la mobilisation de toute la profession.

Christian Kervoalen